

Date	Date inscrite sur la convocation envoyée 3 semaines avant la formation, ou sur demande
Durée	2 jours (14 heures)
Délais d'accès	Disponible selon le planning de formation, jusqu'à ce que la session soit complète
Lieu	GLD SERVICES – 52 Avenue du Canada – 35200 RENNES, décentralisé ou sur demande
Nombre de participants	De 6 à 10 personnes

OBJECTIFS

- **Permettre aux restaurateurs appelés à guider des jeunes en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage de répondre à leur obligation**
 - Connaître les différentes missions et compétences d'un tuteur – maître d'apprentissage
 - Transférer les savoirs et évaluer la progression
 - Connaître l'environnement, notamment juridique, applicable à l'alternance
- **Obtenir le « Permis de former en restauration ».**

Obligations réglementaires	Formation obligatoire pour tous les maîtres d'apprentissage souhaitant accueillir un apprenti dans le secteur HCR selon l'Avenant n° 17 du 10 janvier 2013 relatif à la formation des tuteurs et des maîtres d'apprentissage de la convention HCR.
Pré-requis	Avoir au moins 2 ans d'expérience professionnelle et une qualification en rapport avec l'objectif de la professionnalisation visée.
Modalités d'accès à la formation	Inscription par mail
Profil des intervenants	Formateur Groupe – Le Duff Talent Academy : Agnès Laurençon
Profil des participants	Toute personne identifiée comme futur tuteur et maître d'apprentissage dans le secteur CHRD.

PROGRAMME

COMPETENCES A ACQUERIR

- **Le permis de former : comprendre les enjeux de cette formation**
- **L'alternance : connaître les parcours et modalités de formation professionnelle par alternance en HCR**
 - C'est quoi ? – Pour qui ? – Comment choisir entre les deux contrats proposés ? – Quel type de contrat et combien de temps ? – Quelle rémunération ? – Comment mettre en place le contrat ?
- **Règlementation de la formation en alternance : maîtriser les bases du droit social des contrats en alternance**
 - Période d'essai – Visite médicale – Temps de travail – Rupture de contrat – Prolongation de contrat d'apprentissage – Les aides possibles pour l'alternant (Secteur HCR)
- **Rôle et mission du tuteur : savoir accueillir, intégrer et accompagner**
 - Le rôle du tuteur – Les inquiétudes de l'alternant – Accueillir et intégrer – Les engagements réciproques – Accompagner « Le livret de suivi »
- **La relation avec l'apprenant : être capable d'adapter son style de management**
 - L'écoute – La motivation – La perception d'une tâche et le sentiment de compétence du tutoré – Management situationnel
- **La transmission des différents savoirs : être capable de transmettre des compétences opérationnelles**
 - Les différents types de savoirs – Les 3 principes de base de la transmission – Les étapes pédagogiques – Les différentes méthodes pédagogiques – Fixer un objectif
- **Le suivi et l'évaluation : être en mesure d'évaluer et d'accompagner la performance**
 - Mesurer les acquis et évaluer les progrès – Mener un entretien – Entretenir des relations avec le centre de formation

Modalités d'évaluation	Exercices de validation en continu, appréciations sous forme d'échanges et questions tout au long de la formation permettent de valider les acquis
Méthodes mobilisées	Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation - Documents supports de formation projetés – Questionnaire de positionnement – Jeux de rôle – Exercices de groupe
Tarifs	300€ HT par personne
Formalisation	Support de cours - Attestation d'assiduité de formation – Permis de former délivré par CERTIDEV
Accessibilité aux personnes handicapées	Locaux accessibles aux personnes atteintes d'un handicap moteur ou d'un handicap sensoriel Contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps.
Contact	Raphael MORVAN – +33299222325 - rmorvan@groupeleduff.com GLD SERVICES – 52, Avenue du Canada - 35200 Rennes Déclaration d'activité enregistrée sous le N°53 35 09391 35 auprès du préfet de région Bretagne